

Culture et transition écologique : Où en est-on ?

Ce décryptage présente une synthèse de l'étude « Culture et développement durable : Vers la transition écologique des politiques culturelles » réalisée par 6 élèves de l'INET des filières administrative et culturelle.

Le consensus scientifique est clair : la crise climatique, le déclin de la biodiversité et l'épuisement des ressources sont en cours, et les activités humaines en sont à l'origine. Le champ des politiques culturelles n'échappe pas à cette question de la transition écologique. Le sujet est désormais dans tous les esprits, même s'il constitue une problématique émergente, voire balbutiante, notamment à l'échelle des collectivités territoriales.

Que fait l'Etat ?

La culture n'apparaît pas en tant que telle dans les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Cependant, un travail est actuellement mené, par le biais du réseau des hauts fonctionnaires au Développement durable, pour insérer la Culture comme thématique transversale à tous les ODD. Le Ministère de la Culture a ainsi édité en 2021 une Charte de développement durable pour les festivals.

Par ailleurs, la loi Climat relative au verdissement de la commande publique concerne la culture au même titre que les autres secteurs.

Enfin, le budget de la culture pour 2023 est en hausse de 7 % par rapport à 2022, notamment pour financer la rénovation énergétique des bâtiments culturels.

Selon l'UNESCO, « La protection et la sauvegarde du patrimoine culturel (...) et le soutien à la créativité et aux secteurs culturels dynamiques sont fondamentaux pour relever les défis de notre époque, du changement climatique ... » La culture apparaît ainsi intrinsèquement partie prenante de la nécessaire transition écologique.

Dans le même temps, elle constitue une activité qui consomme des ressources et émet des gaz à effet de serre (GES). Comme tous les secteurs (post)industriels, la culture a connu ces dernières décennies, sous l'effet conjugué de la révolution numérique et de la mondialisation, des mutations qui ont aggravé son impact environnemental. Avec la multiplication des festivals, des biennales internationales, et l'explosion du streaming, elle est devenue un acteur non négligeable de la dégradation de l'environnement.

Alice Audouin, fondatrice de l'association internationale Art of Change 21, qui relie l'art contemporain aux grands enjeux environnementaux, constate "un retard colossal dans le secteur culturel". Ce même constat est fait par The Shift Project, pour qui la place de la culture est en danger, ainsi que les centaines de milliers d'emplois qui en dépendent : "À travers son empreinte physique, le monde de la culture est aussi responsable que vulnérable face aux bouleversements et aux transformations à venir". The Shift Project propose ainsi une série de mesures concrètes pour décarboner la culture. 'Décarboner la culture' est également le titre d'un ouvrage de David Irlé qui souligne : « Gardons à l'esprit que si nous provoquons un match entre l'écologie et la culture, ce n'est pas la culture qui en sortira vainqueur, compte tenu de l'ampleur des enjeux. Il s'agit donc aussi d'entrer en transition écologique pour pouvoir choisir nous-même la meilleure manière de nous transformer. ».

Les initiatives et expérimentations se multiplient dans le secteur culturel pour engager une transformation des modèles et des pratiques pour limiter leur impact environnemental. Elles ouvrent des perspectives mais suscite également des débats.

1° La prise de conscience collective

En matière de transition écologique, l'enjeu est avant tout de sensibiliser les acteurs. Le premier axe observé réside ainsi dans la fédération des acteurs de la culture autour des questions écologiques, pour partager les enjeux et co-construire les solutions.

La mobilisation des professionnels de la culture

Ce sont d'abord les professionnels eux-mêmes qui se sont mobilisés avec l'idée que, pour mieux affronter l'enjeu écologique, il est utile de se fédérer pour penser une culture de demain plus responsable.

Les **festivals** ont été précurseurs autour de cet enjeu. Il convient d'en mentionner 2 :

Le **Collectif des festivals engagés pour le développement durable et solidaire en Bretagne**. Il existe depuis 2009 et regroupe aujourd'hui 32 festivals dont Les rencontres transmuseales de Rennes ou le festival interceltique de Lorient. Ce collectif désormais structuré en association Loi 1901, propose notamment un MOOC « festivals en transition » pour former et sensibiliser les organisateurs de festivals.

Le **Collectif COFEES, collectif de festivals solidaires et éco-responsables en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Ce collectif plus récent (2014) réunit 16 festivals engagés dans des démarches écoresponsables et solidaires dont le Festival d'Avignon, les chorégies d'Orange ou les Rencontres d'Arles.

Les **fédérations internationales** :

La **Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA)** a adopté l'Agenda 2030 de l'ONU, pour porter le rôle-clé des bibliothèques pour le développement durable. Dans la foulée, l'Association des Bibliothécaires de France a mis en place une commission Développement durable en 2020.

Le **Conseil international des musées** s'est également saisi du sujet en installant en 2019 un groupe de travail sur la manière dont les musées peuvent contribuer à un avenir durable.

Les **syndicats professionnels** se mobilisent de leur côté pour interroger les pratiques et sensibiliser leurs membres à la transition écologique. C'est le cas notamment du **Syndec (Syndicat des entreprises artistiques et culturelles)** pour les métiers du spectacle vivant et du **Syndicat des musiques actuelles (SMA)** en lien avec la **FEDELIMA (Fédération des lieux de musiques actuelles)**.

En parallèle, de nombreuses **associations** ont vu le jour pour accompagner la transition écologique de la culture comme **Les Augures** ou **Arviva - Arts Vivants, Arts Durables**, avec le slogan : « Pas de spectacle vivant sur une planète morte ».

Les initiatives des collectivités territoriales

Les **collectivités prennent sur le même mode des initiatives de sensibilisation** à la transition écologique sous différentes formes : sensibilisation des acteurs culturels avec des démarches participatives, appels à projet, et formation des agents des services culturels en interne.

La **démocratie participative** représente un levier efficace pour mobiliser les acteurs d'un territoire. Certaines collectivités territoriales s'appuient ainsi sur des démarches participatives pour **sensibiliser les acteurs culturels de leur territoire** à la transition écologique :

- La **Ville de Paris** a mis en place une démarche collaborative pour développer les pratiques d'économie circulaire dans le monde de la culture. Les directions municipales ont travaillé avec une quarantaine d'acteurs culturels et acteurs de

l'économie circulaire à l'élaboration d'un Livret Culture et économe circulaire.
cdn.paris.fr/paris/2021.pdf

- Le **Pôle métropolitain du Genevois français** qui groupe 8 intercommunalités et 212 communes et s'est lancé en 2022 dans une démarche participative "Culture et transition écologique" réunissant 80 acteurs du monde culturel.

Certaines collectivités choisissent de **mobiliser les acteurs culturels par appel à projet pour la transition écologique** : la **région Centre Val de Loire** a lancé en 2022 un appel à projet « Transition écologique et résilience » dédié aux acteurs de la culture et des arts pour développer des projets favorisant la transition écologique.

Les **actions de formation et sensibilisation aux enjeux écologiques** se multiplient en **interne** dans les collectivités territoriales. Elles prennent différentes formes :

- Nomination d'un référent "Transition écologique" dans chaque service municipal pour sensibiliser les agents pour la **Ville de Strasbourg**.
- Mise en place d'une direction de la Transition écologique avec une équipe jouant le rôle de consultant interne pour conseiller et accompagner les services pour **Nantes Métropole**.
- Création d'une mission transversale Transition écologique pour la **Ville de Lyon**.
- Organisation d'ateliers de sensibilisation en interne par des directions métiers comme la Direction voirie et déchets à l'Établissement public territorial **Est ensemble** (9 villes). Les ateliers de tri des déchets ont notamment concerné les personnels des équipements culturels.
- Appel à une Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour accompagner le personnel municipal sur les enjeux écologiques pour la **Ville de Reims**.
- Démarche de co construction en interne sous l'angle de l'écologie humaine pour la **Ville de Bordeaux**.

2° Les actions éducatives

La prise de conscience collective s'incarne également dans des actions de sensibilisation à la transition écologique, comme c'est le cas dans les bibliothèques qui s'emparent de cette mission à travers des initiatives pour susciter la prise de conscience dès le plus jeune âge, favoriser le dialogue entre usagers et promouvoir des formes alternatives à la consommation via le troc et le partage.

Il s'agit de **permettre aux écoles et aux lieux culturels d'être à la fois les acteurs et les lieux effectifs de la transition écologique** à travers **2 axes** :

- La mission de pédagogie portée par les bibliothèques : Ressources dédiées, actions de sensibilisation ou création d'une collection verte
- Des services innovants : grainothèque, bouturothèque ...
- La **médiathèque de la Canopée Paris** porte ainsi une réflexion visant à la mise en place de pratiques internes plus écologiques. L'établissement propose différentes actions de sensibilisation : des soirées-débats, des expositions, ou encore des ateliers de recyclage. Des services complètent cette offre : une grainothèque a ainsi été imaginée pour faire redécouvrir aux Franciliens leur environnement et les inviter à faire du troc des graines qu'ils récoltent. D'autres sont envisagés : le rechargement de sa batterie de portable à l'aide de vélos, un « repair café », des bacs de compost ou du « plant sitting » pendant l'été.
- La **Médiathèque Marguerite Yourcenar Paris** a constitué un fonds spécialisé en écologie citoyenne et développement durable. Des ateliers sont organisés régulièrement pour les

adultes et les enfants : semis et repotage, fabrication de cosmétiques, création de jeux et de bijoux au naturel, sensibilisation au recyclage et au zéro déchet, ... Dès l'ouverture de la médiathèque, l'équipe a placé l'écologie au cœur de ses actions. Des thèmes tels que la décroissance, le climat, les abeilles et la biodiversité ou les gestes écocitoyens ont été abordés, notamment lors de cycles de conférences-débats.

- Au sein du **réseau des médiathèques de Châlons-en-Champagne**, une politique documentaire et une médiation organisée autour de nombreuses ressources dédiées à la thématique ont vu le jour pour accompagner le public. Ce réseau a décidé d'aider la population à entrer en transition notamment grâce à des jeux : • jeu sur Le temps de vie des déchets : • atelier Mesure ton empreinte écologique • jeu de société et serious game sur le tri des déchets • escape game : enfermés dans une pièce, les participants ont 30 minutes pour comprendre les enjeux du réchauffement climatique et sauver la planète !
- Un nombre croissant de bibliothèques se lancent d'autre part dans la création de **Collection verte**. Cela signifie :
 - Des collections et informations sur les questions environnementales développées consciemment
 - La mise en place d'une stratégie pour obtenir des informations sur la durabilité environnementale
 - La mise à disposition d'une collection actualisée et pertinente sur la durabilité environnementale.

3° La programmation engagée

Il n'y a pas de transition sans travail sur les imaginaires. Faire le choix de programmer des artistes qui portent des représentations et des récits sur les sujets écologiques est une pratique qui se développe. Par leur approche sensible qui touche aux émotions, les œuvres artistiques sont en effet des leviers puissants pour sensibiliser et accélérer les prises de conscience. L'art devient un support privilégié pour témoigner de la fragilité de notre planète mais aussi pour nous projeter vers d'autres manières de l'habiter. NB : Le sujet fait cependant débat au nom de la liberté artistique, et il ne s'agit évidemment pas de réduire le propos artistique à l'enjeu écologique.

La montée en puissance de la question écologique à l'échelle nationale

Dans les **musées**, la partition était jusque-là binaire. D'un côté, les musées naturels et scientifiques avaient pour vocation de parler de biodiversité. De l'autre, les musées d'art parlaient créations de l'esprit. La prégnance des questions environnementales et principalement du changement climatique remet en question cette frontière.

- Le **Centre Pompidou**, a mis en place en 2022 un plan d'action pour le développement durable à quoi répond une programmation dont le fil rouge environnemental est affiché. Abordée à travers 4 œuvres des collections, « *Art et écologie* » fait apparaître l'écologie comme un fondamental contemporain.
- Au **Palais de Tokyo**, l'exposition collective « *Réclamer la terre* » a l'ambition de susciter une prise de conscience écologique. Le musée projette par ailleurs un centre d'éducation et d'inclusion au sein du Palais, avec l'idée que « *Le musée ne doit pas être passif, mais rendre son public actif sur ces questions* », selon les termes d'Emma Lavigne, présidente du Palais de Tokyo.

En matière **théâtrale**, les créations autour des questions écologiques se multiplient comme en témoigne le **Festival d'Avignon 2022**, avec notamment le spectacle *Anima*, à partir de l'œuvre *Post Atlantica* de Noémie Goudal.

Plus inattendu, la **Philharmonie de Paris** propose l'exposition Musicanimale qui montre l'influence extraordinaire des voix animales dans l'histoire de l'art et de la musique et questionne le devenir de la biodiversité et la disparition d'un patrimoine sonore en danger.

La programmation engagée à l'échelle des collectivités territoriales

Les **Fonds régionaux d'art contemporain** ont multiplié les expositions en lien avec la transition écologique partout en France. Les trois Frac du Grand-Est ont ainsi monté un programme éducatif avec 12 lycées agricoles, intitulé « *Ecotopia* » en résonance avec le thème du climat. Le Frac PACA à Marseille a proposé en 2021 une exposition symptomatique de cette hybridation nouvelle entre art et science : une exposition du travail photographique de Nicolas Floc'h sur les paysages sous-marins, conçue en partenariat avec le CNRS et l'Observatoire des sciences de l'univers.

Concernant les **musées de territoire**, on peut citer :

- **Reims** où les musées de la Ville ont élaboré en 2022 une programmation spécifique liée au Développement durable intitulée *Les musées se mettent au vert*. La dernière *NUIT DES MUSÉES* s'est ainsi lancée sur le thème de la *Green night*. Au programme notamment, une immersion dans une œuvre de land art au Musée Saint Rémi qui met l'accent sur la destruction des zones humides comme facteur d'inondations.
- **Lyon**, où le Musée des confluences a présenté en 2021 une exposition intitulée *Terre en héritage, de Néolithique à nous*, qui propose d'observer les défis environnementaux contemporains à l'aune du Néolithique, qui marque le début de l'exploitation de la Nature par l'Homme.
- Plus original et léger, Le **Musée départemental breton** nous invite à explorer La part animale dans le costume breton (exposition programmée à l'automne 2022).

Côté spectacle vivant, le *Festival Les Anthroposcènes* proposé par la **Scène nationale d'Evreux** (Le Tangram) propose un temps fort culturel qui interroge sur notre rapport au vivant et à la nature à travers spectacles, expositions, conférences, projection de films...

4° L'écoconception des œuvres et des événements

L'événement culturel le moins polluant est celui qui n'a pas lieu. Toutefois l'enjeu est bien de permettre que la culture continue de se déployer, permettant la rencontre, le partage et l'émancipation. Il s'agit donc d'éco-concevoir les œuvres et les événements.

Réduire l'impact du fonctionnement

- **Veiller à une alimentation responsable** : L'action la plus fréquente et qui tend à se généraliser consiste à bannir les bouteilles en plastique au profit d'éco'cup et à prévoir des repas écoresponsables : recours aux producteurs locaux (circuits courts), repas non carnés et /ou bio. Cela s'accompagne généralement d'un dispositif de collecte et tri des déchets adapté à la taille de l'événement, parfois massive.
- **Penser l'énergie** : L'énergie est un poste majeur de consommation. La réduction passe par l'**adaptation des équipements** (passage au LED) et l'optimisation de la gestion lumineuse scénique. L'autre tendance est la **production sur place**. Transformer les sites culturels en lieux de production d'énergie permet, avec les aménagements cités plus haut, d'envisager une utilisation plus longue ou fréquente des équipements, ce qui constitue une autre forme de réduction des coûts environnementaux.
- **Réutiliser, recycler, travailler en réseau** : on constate de façon croissante la réutilisation d'équipements, mobiliers, ...ou le recyclage de la matière première via le

remanufacturing. Ces actions s'inscrivent en lien avec un dynamique de circuits courts et de partenariats qui permet une meilleure exploitation des équipements, décors, vitrines...Au-delà des initiatives propres à chaque institution ou association, on observe l'émergence de **ressourceries spécifiques** aux différents domaines culturelles : théâtres, opéras, festivals qui allient sobriété et travail en réseau.

Intégrer la transition écologique dans la conception

Différentes initiatives montrent la prise en compte des enjeux de transition dès la conception d'un projet. Il peut s'agir de propositions culturelles récentes, construites autour des questions environnementales comme le *Cabaret Vert*, ou d'institutions plus anciennes qui travaillent à réduire leur impact environnemental. Il convient de citer l'**opéra de Lyon** qui en 2019 a développé un outil d'évaluation et d'aide à la décision (*EDEOS*) qui permet de comparer l'impact environnemental d'un décor selon les scénarii de construction et les matériaux choisis. Les initiatives les plus inspirantes sont à ce titre les festivals *We love green*, *Terres de son*, et d'autres. Elles ont ceci en commun qu'elles favorisent le partage et l'intelligence collective.

5° L'intégration des prérequis écologiques dans les bâtiments culturels

La question des bâtiments revêt une importance majeure dans la transition écologique. Le secteur du bâtiment représente en effet 43 % des consommations énergétiques annuelles françaises et il génère **23 %** des émissions de gaz à effet de serre (GES) français. Le sujet des bâtiments culturels est ainsi essentiel. Il s'aborde différemment selon la nature des bâtiments.

Les bâtiments anciens

Réhabiliter un bâtiment ancien est plus complexe, mais par nature plus écologique, que de construire un bâtiment neuf. La principale difficulté réside dans le fait que **les rénovations écologiques (le plus souvent énergétique) ne doivent pas se faire au détriment de la qualité du patrimoine ancien**. Elles sont tenues de respecter le monument dans sa conception originale. Ainsi, les isolations par l'extérieur, très économiques, sont rarement possibles sur les bâtiments anciens. Certaines typologies de bâtiment sont par ailleurs plus difficiles que d'autres à réhabiliter écologiquement : c'est le cas pour les édifices protégés au titre de l'urbanisme ou des monuments historiques.

Il existe cependant des cas réussis de réhabilitation éco-responsables. L'un des plus connus concerne **la réhabilitation du Palais de Tokyo par le cabinet d'architecte Lacaton et Vassal** : sobriété des formes, verrières à haute performance énergétique, travail sur les réseaux de fluides... Un autre exemple peut être donné avec la médiathèque de Choisy-le-Roi, dont la rénovation a été entièrement menée dans le cadre d'une démarche écologique de récupération de matériaux et mobiliers auprès de ressourceries locales.

Les bâtiments neufs

Construire : ce verbe, longtemps priorisé par les pouvoirs publics, est désormais de plus en plus soumis à questionnement. Ce changement de paradigme montre une véritable prise de conscience écologique. **L'État réglemente et incite les acteurs du secteur pour des constructions plus écologiques, à énergie positive et bas carbone**. Au delà des normes obligatoires, il faut mentionner la certification HQE (Haute Qualité Environnementale). HQE n'est pas à proprement parler un label répondant à une réglementation, mais une démarche qualité basée sur un cadre de référence (énergie, eau, déchets de production et de maintenance..). Il s'agit d'un label très convoité. A noter enfin, l'union européenne a lancé le **nouveau Bauhaus Européen** : 85 millions d'euros pour soutenir les projets architecturaux innovant d'un point de vue écologique.

Dans ce contexte, on voit apparaître des bâtiments autonomes et inertes d'un point de vue énergétique, ou particulièrement adaptés aux circonstances locales. C'est le cas de la **médiathèque Sud-Sauvage** à Saint Joseph (La Réunion), réalisée par le cabinet Nicolas Peyrbonne, **avec un système de ventilation naturelle** inspiré des maisons à auvent typiques des climats tropicaux.

6° Les enjeux de mobilité

Les déplacements des oeuvres, des artistes et des publics constituent la principale source d'émission de gaz à effet de serre du secteur culturel. Par ailleurs, la culture est la 3ème cause de mobilité des Français. Ainsi, le musée du Louvre émet annuellement 4 millions de tonnes de CO2 avec la venue de ses visiteurs. Les biennales, les festivals augmentent sans cesse leur jauge et attirent des publics lointains utilisant un transport très carboné (avion). Ainsi, 3% des festivaliers se déplaçant en avion génèrent 62% des émissions de GES, selon une étude 2021 de The Shift Project.

Cette dépendance forte aux énergies fossiles expose fortement le secteur culturel aux chocs énergétiques, et le rend particulièrement vulnérable.

Face à cette situation, des alternatives pour **produire et diffuser les oeuvres en relocalisant** voient le jour :

- **Département de la Gironde** Au Domaine de Nodris, le Département a créé un espace de stockage des matériels scéniques et culturels sur le site du festival "Reggae Sun Ska", espace mutualisé qui sert à d'autres événements en proximité.
- **Ville de Strasbourg**: La Ville mutualise les déplacements des équipes de cinéma (dans le cadre de Terre d'accueil des tournages) pour réduire l'empreinte carbone.
- **Collectif Artistes Citoyens Engagés**: Ce collectif a édité un guide de bonnes pratiques visant à adopter un comportement plus vertueux pour artistes et techniciens lors des tournées.
- **Compagnie Organic Orchestra** : Cette compagnie théâtrale a opté pour un parti-pris radical en réalisant ses tournées à vélo.

Des initiatives visant à **limiter les déplacements du public se développent également**

- **Relocalisation de l'action culturelle** : Le principe est de créer des lieux d'action culturelles et événements au plus près des quartiers, dans un objectif de proximité préconisé notamment par David Irle dans son ouvrage *Décarboner la culture*.
- **Réalisation d'un auto-diagnostic de la mobilité du public**. La mobilité du public dépend de 4 principaux facteurs : le public en lui-même, le site choisi et sa desserte en transport en commun, la temporalité et l'attractivité de l'évènement. Sur la base d'un tel diagnostic, il est possible d'adapter le calendrier et les horaires de spectacle aux grilles de fréquence des transports en commun (ou d'engager un dialogue avec la collectivité responsable pour faire évoluer l'offre de transports).

Préconisations du Shift Project

- Aménager les abords des équipements culturels en faveur des mobilités actives (arceaux vélos de préférence aux places de stationnement ...)
- Accorder des réductions tarifaires aux publics qui utilisent les transports en commun.
- Limiter et mutualiser le transport d'oeuvres et s'interroger sur la pertinence de faire venir des oeuvres de destinations très lointaines.
- Exiger un devis carbone des transporteurs pour un choix intégrant cette donnée.

7° La sobriété numérique

La dématérialisation peut être perçue comme une réponse aux enjeux de mobilité puisque qu'elle limite les déplacements. Ce n'est pas pour autant une solution écologique : en 2020 le numérique représentait 4% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Sa croissance est exponentielle et il est prévu que ce taux atteigne les 8% en 2025. Réduire l'impact environnemental du numérique implique en conséquence de s'interroger sur la pertinence de nos usages numériques et engage à adopter une démarche de la sobriété.

La situation du numérique culturel est paradoxale. La crise sanitaire a été un accélérateur de la transition numérique culturelle. Le développement d'une offre culturelle virtuelle durant les fermetures d'établissements a permis d'assurer une présence et une continuité de service avec succès : les salles de spectacles ont mis en ligne des captations, les bibliothèques ont mesuré la hausse de l'utilisation des ressources numériques en ligne (autoformation, bibliothèques virtuelles...)

Plus largement, en donnant **accès à des savoirs et des contenus multiples**, la dématérialisation est considérée comme un outil de simplification. Les bibliothèques numériques patrimoniales facilitent l'accès aux œuvres rares par exemple.

En revanche, la **culture représente le 1er poste mondial de consommation de données** soit les **¾ des émissions du numérique**. La VOD représente ainsi 60% des flux de données mondiaux. Les acteurs culturels sont en difficulté face à cette situation qui questionne les priorités : faut-il restreindre l'accès aux œuvres et aux ressources en ligne pour réduire l'empreinte carbone ou poursuivre le développement d'une offre culturelle numérique et contribuer au réchauffement planétaire ? Certains établissements, prenant conscience de cet enjeu ne plus diffusent plus leurs œuvres en ligne. La question du numérique dans les musées fait aussi débat à la ville de Strasbourg par exemple.

Les bibliothèques et archives peuvent jouer des rôles essentiels dans l'accompagnement à la sobriété numérique

- Par des **actions éducatives**, les bibliothèques peuvent sensibiliser le tout public aux usages du numérique responsable.
- Dans les services internes aux collectivités, les services des archives peuvent former les agents et piloter une **politique de sobriété numérique** (exemple : **ville de Reims**)

8° Le financement et l'éco-conditionnalité

Aujourd'hui, un nombre important de programmes notamment européens peuvent servir à financer des projets culturels orientés vers la transition écologique. Les programmes Interreg, Europe creative (programme de financement de l'Union européenne dédié aux secteurs culturels, créatifs et audiovisuels), ou encore le FEDER sont régulièrement utilisés par les collectivités territoriales dans cette perspective.

Ainsi, le **programme Interrg DEMO (Durabilité et Écologie dans le secteur de la Musique et de ses Opérateurs)** est un dispositif interfrontalier entre la France et la Belgique qui vise au développement de pratiques éco-responsables dans le domaine des musiques actuelles. Le projet réunit plus d'une dizaine de partenaires autour des piliers du développement durable. Demo s'inscrit plus spécifiquement dans l'axe 3, objet programme 4 du programme Interreg "Valoriser et développer de manière innovante, créative et durable le patrimoine transfrontalier via le tourisme"

Au-delà de ces outils de financements spécifiques de projets ayant un axe "transition écologique", au sein des collectivités ce qui se développe aujourd'hui est plutôt l'idée

d'utiliser le financement comme un outil pour pousser la transition écologique, selon le **principe de l'éco-conditionnalité**.

Encadré : qu'est-ce que l'écoconditionnalité

Apparue dans les années 80, l'éco-conditionnalité est l'idée d'appliquer des conditions d'ordre écologique à l'attribution d'une aide financière. Elle est donc un mécanisme qui lie le financement public au respect de l'environnement. Proche du principe "pollueur-payeur", elle permet de s'assurer de la performance environnementale des fournisseurs ou associations.

Cette démarche est de plus en plus mise en pratique au sein des collectivités dans l'accord des subventions aux associations et notamment les associations culturelles. Cette même idée se retrouve au sein de la commande publique. Les marchés intègrent de plus en plus des prérequis concernant la transition écologique (par exemple les questions de transport ou d'emballage).

Le **système d'écotaxe** constitue un autre levier : parmi les premiers exemples appliqués à la culture en France, le **théâtre du Grand T à Nantes** expérimente une **écotaxe imputable au public**. D'un montant de **0,50 € par billet**, cette écotaxe alimente un fond destiné à financer les actions en faveur de la transition écologique. L'utilisateur participe alors à cet effort global. Ce mécanisme nouveau pourrait être amené à se développer dans le secteur culturel.

9° Le ralentissement et le renoncement

Une des questions cruciales demeurent cependant le changement de paradigme sur le rapport des collectivités territoriales et la culture au sein du territoire. Aujourd'hui, la culture est principalement conçue comme un élément d'attractivité. Elle entretient une concurrence territoriale forte qui pousse à des comportements à rebours de la transition écologique. Néanmoins la crise sanitaire a amené des alternatives jusque-là jugées taboues : le ralentissement et parfois le renoncement.

- **Réduire la fréquence** : la **Ville et l'Eurométropole de Strasbourg** ont par exemple produit une note de service qui enjoint la réduction du nombre d'expositions temporaires en vertu de la transition écologique.
- **Restreindre le contenu** : une autre piste de réflexion développée par les institutions culturelles est de restreindre de l'ampleur de ce qui est présenté. C'est le cas de l'exposition *Expérience Goya* au **Palais des Beaux-arts de Lille** présentée en 2022. Pour cette exposition entièrement éco-conçue, le nombre d'œuvres prêtées a été volontairement limité et aucun déplacement n'a été réalisé en avion.
- **Renoncer** : néanmoins un des points les plus intéressants est celui du renoncement. Rares sont les collectivités qui s'orientent vers cette solution. Ce sont plutôt des types d'événements qui sont abandonnés comme les événements « one-shot », les festivals et les expositions monumentales. On remarque aussi l'abandon de certaines technologies. Aujourd'hui l'exemple de la réalité virtuelle est intéressant. Elle se développe au sein du spectacle vivant. Or comme le note le *Shift project*, le passage à la réalité virtuelle nécessite un passage du 4K au 8K, avec un fort impact écologique.
- **Mutualiser la production** : à **Ivry** la mise en place de tournées vertueuses permet de mutualiser la production de spectacles pour qu'un territoire plus vaste en bénéficie. Cette idée, comme le souligne le Syndeac, nécessite de renoncer aux clauses d'exclusivité des artistes et donc à une perspective concurrentielle de la culture.

- **Augmenter le temps de vie d'un spectacle** : l'Onda, **Office national de diffusion artistique** et la **Région Centre-Val de Loire** ont mis en place un dispositif de soutien à la diffusion des spectacles afin d'augmenter leur durée de vie. Les spectacles passent ainsi de 1 an à 3 ans. Le but ici de toucher un nombre plus important de spectateurs mais cela répond aussi à un objectif de transition écologique.
-

→ Pour aller plus loin :

Décarboner la culture – D. IRLE, A. ROESCH, S. VALENSI (PUG & UGA Editions – 2021)

Le blog *bib.vert.es.abf.asso.fr*

MOOC:

- **Festivals** **en** **transition**
<https://www.lecollectifdesfestivals.org/collectif/2019/11/mooc-festivals-en-transition/>
 - **Art et écologie**
www.centrepompidou.fr
-